



Réunion du 28 mars 2023 à 18h00

Présents :

Président : Jacques MOQUAY.

Membres présents : Georges CASCARINO, Jean François DECHAUX, Jacques PREGHENELLA,

Membres excusés : François DUPUY, Henri GARDERES.

Invité présent : Jean-Luc BOLLATI (secrétaire général).

Ouverture de la réunion par M. MOQUAY Jacques président, qui remercie les membres pour leur présence. Il présente les dossiers à traiter par la commission.

Dossier N° 1 - Courriel de M. Kévin NAHUM en date du 17 mars 2023

Après étude du dossier et des mails de cet arbitre reçus au District, la commission :

- Fait un rappel du devoir à sa charge à M. Nahum Kévin à plus de retenue en adoptant le respect de la valeur du maintien de l'intégrité de sa mission et envers le district (entretien par mail avec le personnel du District non conforme à l'Éthique sportive et humaine).
- Soumet le dossier à la C.D A pour sanction éventuelle et pour suite à donner.

Dossier N° 2 - Match n°24820059 : D3 Poule D : Semussac 1 / Portes d'Océan 17 FC 2 du 29 janvier 2023.

La commission :

- Prend acte de la décision de la commission de discipline
- Fait un rappel du devoir à sa charge au club de Portes d'Océan FC 2 en matière de manquement à l'éthique et au respect envers le district.

Dossier N° 3 Match n° 25568638 : GJ Sud Saintonge (1) / Cercoux Clottaise (1) en U12-U13 Poule F en date du 25 février 2023

La commission :

- Prend acte de la décision de la commission de discipline
- Fait un rappel du devoir à sa charge au club de GJ Sud Saintonge à plus rigueur en matière d'éthique dans l'application des règlements.

Fait un rappel du devoir à sa charge au club de GJ Sud Saintonge à plus de rigueur en matière de comportement de ses dirigeants.



Dossier N° 4 Match n °25683371 : US Saujon 1 – GJ Pays Royannais 2 en coupe départementale U 13

La commission :

- Prend acte de la décision de la commission de discipline
- Fait un rappel du devoir à sa charge à monsieur Mickael COURPRON à plus d'éthique en ce qui concerne l'application de l'art. 2.1 du code de conduite éthique et conformité.

Fin de séance à 19h00.

Original signé

Jacques MOQUAY
Président

Jean-Luc BOLLATI
Secrétaire de séance